

## Convention du Collège Ste-Marie, à Montréal

La première convention des anciens élèves du collège Ste-Marie a eu lieu mercredi 19 courant, et s'est continuée le lendemain.

Jamais fête de famille n'a été aussi belle et aussi grande ; jamais maison paternelle n'a renfermé tant de joyeux enfants. Ils ont dû être heureux ces fils du collège de se trouver réunis en aussi grand nombre à leur *Alma Mater*, de rencontrer tant de vieilles connaissances.

Sur l'édifice du collège flottaient de nombreux drapeaux et diverses inscriptions appropriées à la circonstance se lisaient à toutes les portes.

Sur la porte de la rue Bleury, se lisait l'inscription : "Soyez les bienvenus." Les corridors avaient été décorés avec le meilleur goût.

On remarquait à l'église la présence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, Sa Grandeur Mgr Laffèche, Mgr Vinet, le révérend M. Sweeney, de New-York, le révérend P. Saché, M. le grand vicaire Sorg, de Buffalo, les révérends Pères Fleck, Vignon, Lopinto, Noonan, Worcester, Rousselot, Giband, Gaudet, etc., etc.

Sa Grandeur Mgr Fabre officiait assisté des révérends MM. Sorg et Salmon comme diacre et sous-diacre d'honneur, et des révérends MM. Descarries et Brissette comme diacre et sous-diacre d'office.

La messe se termina vers midi et fut suivie d'une courte récréation, après quoi les anciens élèves se rendirent au réfectoire du collège pour s'asseoir à la magnifique table qui leur avait été préparée.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec présidait, ayant à ses côtés Mgr Fabre et Mgr Laffèche.

Au dessert, le révérend P. Belliveau chanta une très jolie chansonnette intitulée : "La belle fête, oh ! gai."

A deux heures, les anciens élèves se rendirent à la salle académique, où M. P.-B. Mignault, le secrétaire du comité d'organisation, présenta le rapport de tous les procédés adoptés pour arriver à rassembler les anciens élèves du collège en une grande convention.

A huit heures, une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte de la salle académique où se jouait le "Fils de Ganelon."

Les acteurs, en général, ont été à la hauteur de leur rôle, et ont fait passer une soirée agréable à tous les spectateurs.

Jeudi matin, la seconde journée de la convention a commencé par une messe de *requiem* en commémoration des anciens élèves décédés. Monseigneur de Montréal officiait.

Après la messe, les anciens élèves se sont rendus, musique en tête, au quai du *Montarville*, qui les attendait pour les conduire à l'île Grosbois. Mgr l'archevêque de Québec et Mgr Laffèche étaient au nombre des excursionnistes.

Arrivés sur l'île, les anciens élèves prirent part à divers jeux, et vieux comme jeunes se sont rappelés le bon vieux temps et se sont amusés on ne peut mieux.

Vers midi, les touristes prirent part à un magnifique goûter où la gaieté ne cessa de régner.

A quatre heures, on était de retour à Montréal et les anciens élèves eurent ensuite le loisir de rendre visite à leurs amis dans la ville.

Dans leur excursion à l'île Grosbois, les anciens élèves ont été accompagnés de la musique du 65<sup>ème</sup> régiment, qui, à différents temps, a fait entendre ses plus beaux airs.

Le soir, les touristes prirent part à un magnifique banquet préparé dans la salle de la bibliothèque de l'Union Catholique. Parmi les personnes présentes on remarquait Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, Sa Grandeur Mgr Fabre, Sa Grandeur Mgr Laffèche.

La plus grande gaieté n'a cessé de régner et le menu était des mieux préparés. Diverses santés ont été proposées.

Après le dîner, les anciens élèves ont joui du spectacle d'un magnifique feu d'artifice.

Le dôme du collège était illuminé à la lumière électrique, produite par l'engin à vapeur du collège. Les anciens élèves se sont ensuite séparés, les uns pour retourner dans leurs familles, les autres à leurs hôtels, tous charmés de ces deux jours de fête et exprimant le désir de se rencontrer encore dans les mêmes circonstances et d'éprouver les mêmes émotions et les mêmes joies.

## Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

## NOUVELLES DIVERSES

Tous les libraires de Montréal ont consenti à fermer leurs magasins à une heure le samedi.

Une dépêche nous apprend que M. Cimon, ancien député de Chicoutimi, est nommé juge pour le district de Gaspé.

Les ouvriers d'Ottawa forment une association coopérative, dans le but d'acheter le chauffage qui leur est nécessaire.

Attention aux billets de \$2 de la Puissance allant du No 115,000, au No 265,000, attendu qu'ils sont faux et sans valeur.

Le cabinet fédéral doit siéger tous les jours de cette semaine. La plupart des ministres quitteront ensuite la capitale pour prendre quelque vacance.

Il y a au Canada 3,715,492 personnes originaires du pays et 809,318 nées à l'étranger. La proportion des étrangers se trouve être d'environ 16 pour cent.

Le général Wolseley prendra le commandement des troupes anglaises qui vont partir pour l'Égypte. L'expédition se composera de vingt mille hommes.

Le général baron de Charette et M. le marquis de la Rochefoucauld-Bayers sont partis la semaine dernière pour la France par le steamer de la ligne transatlantique *France*.

Nous apprenons que M. John L'Espérance va être nommé, par le gouvernement provincial, agent d'immigration à Montréal, en remplacement de M. Ibbotson, décédé.

Une tonne d'or vaut \$602,875 et une d'argent environ \$32,000. Un pied cubique d'or pèse 1,200 livres et \$350,000. Un pied cubique d'argent pèse 600 livres et vaut environ \$10,000.

Parmi les nominations dans la Légion d'Honneur, publiées en date du 6 juillet, nous relevons celle de M. le vice-amiral Peyron, qui est nommé Grand-Officier. M. l'amiral Peyron a visité Montréal en 1880.

La production des oranges en Floride, sera cette année très petite par suite des ravages d'un insecte très dangereux. Il y a quelques années cet insecte a déjà causé de tels dégâts que les planteurs ont craint d'être forcés d'abandonner la culture des orangers.

L'honorable M. Chapleau va reprendre le portefeuille de ministre des chemins de fer, et l'honorable M. Lynch remplace l'honorable M. Loranger comme procureur-général. Par la retraite de M. Loranger le nombre des ministres va se trouver réduit à six, conformément à la disposition de la nouvelle loi.

Dans deux ans, en octobre 1884, dit un des directeurs de la compagnie de chemin de fer "Atlantic and North West," le pont projeté de Lachine à Caughnawaga aura été construit.

On est déjà à poser une double voie de la gare du Mile-End pour conduire à ce pont.

Il y a actuellement sur la surface du globe 3985 manufactures de papier produisant annuellement 1904 millions de livres de papier, fait de toutes sortes de matière. La moitié de cette production est utilisée pour l'imprimerie proprement dite. Le nombre d'ouvriers employés dans la fabrication du papier dépasse aujourd'hui 195,000.

Suivant un chimiste français la production du lait est augmentée de 25 pour cent si, comme boisson, on donne aux vaches au lieu d'eau ordinaire une eau légèrement salée et contenant une pinte de son pour chaque gallon d'eau. Le son doit être ajouté à l'eau, au moment où cette dernière est à l'état d'ébullition. De nombreuses expériences ont prouvé que réellement la production du lait augmentait d'un quart par l'emploi de ce procédé très simple.

*Résultats satisfaisants à Montréal.*—Un rapporteur de journaux ayant rendu visite au chef de police du gouvernement, le capt. Geo. Murphy, lui demanda si le service était difficile et dangereux. Difficile ? non, dit-il, mais dangereux, car souvent nous sommes exposés aux intempéries du temps : l'humidité qui règne sur les quais, nous expose à contracter des rhumatismes et plusieurs des hommes ont souffert de cette maladie. Maintenant nous ne courons aucun danger depuis que nous avons l'*Huile de St-Jacob* qui, étant appliquée à la première douleur, agit comme par enchantement ; elle m'a guéri d'une douleur que je ressentais à l'épaule.

## Décès

Au village St-Jean-Baptiste, le 22 courant, dame Elodie Painchaud, épouse de feu M. Isaac Côté, ci-devant de Québec.

## COLLÈGE D'OTTAWA

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

CONFÈRE LES GRADES UNIVERSITAIRES.

LES COURS S'OUVRIRONT LE 6 SEPTEMBRE.

COURS COMMERCIAL ET COURS CLASSIQUE.

On donne une attention toute spéciale à l'étude des sciences pratiques. L'anglais est la langue officielle du Collège, mais les deux langues, anglaise et française, y sont également enseignées et parlées. L'enseignement du dessin entre dans le programme et se donne gratuitement. Les différents Départements de l'enseignement et de la discipline sont confiés à des prêtres d'une longue expérience.

On veille avec un soin tout paternel à la conduite, à la santé, et aux progrès des élèves. Les parents reçoivent un bulletin mensuel.

Le Collège est éclairé au gaz, chauffé à l'eau chaude et pourvu de bains à l'eau froide et à l'eau chaude. Cours vastes et spacieux. Gymnase complet. Maison de campagne à un mille de la ville.

Les départements domestiques sont sous les soins des Sœurs de la Charité.

## MEDAILLES PAPALES

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au Collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

Pour tout ce qui concerne le cours d'études, la méthode d'enseignement, les examens requis pour les Grades Universitaires, voyez le Prospectus, que l'on envoie sur demande.

CONDITIONS : Pension, Enseignement, Lit et Garniture, Lavage et Honoraires du Médecin, payables d'avance au commencement de chaque terme, en Septembre et en Février.

COURS COMMERCIAL..... \$150  
" CLASSIQUE..... 160



## AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND

### AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription : "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1<sup>er</sup> jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Rancey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No 31, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après vendredi, le 18<sup>e</sup> jour d'août prochain ; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes. Il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé ; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 15 juillet 1882.



### AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI, le 3 d'AOUT prochain, à MIDI, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour charbon et charbon de bois," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des édifices publics à Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de samedi, le 22 juillet courant, à ce bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$100, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 19 juillet 1882.